

## DECISION CA011-2016

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers  
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation  
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7  
Vu le code des statuts et r glements de l'Universit  d'Angers  
Vu la d lib ration CA011-2015 du 26 f vrier 2015

### Objet de la d cision

Tarifs de la Direction de la Culture et des Initiatives

### Conform ment   sa d l gation, le pr sident de l'Universit  d'Angers d cide :

1. d'approuver les tarifs de la Direction de la Culture et des Initiatives concernant le spectacle Chat en poche de Georges FEYDEAU au Th tre LE QUAI

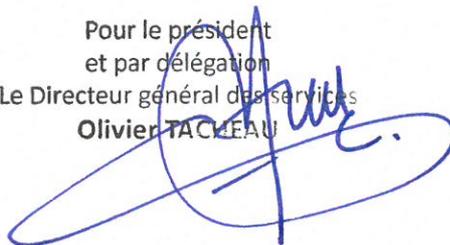
Le pr sident rend compte, dans les meilleurs d lais, au conseil d'administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

A Angers, le 9 f vrier 2016

**Jean-Paul SAINT-ANDRE**

*Le Pr sident de l'Universit  d'Angers*

Pour le pr sident  
et par d l gation  
Le Directeur g n ral des services  
**Olivier TACHEAU**



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **16 f vrier 2016**

Désignation	DIRECTION DE LA CULTURE ET DES INITIATIVES		Observations
	TARIF LE QUAI	Participation des Personnels de l'UA	
<b>Participation financière des Personnels de l'Université d'Angers</b> pour le spectacle du vendredi 11 mars 2016 au Théâtre LE QUAI : Chat en poche de Georges FEYDEAU	<b>15,00 €</b>	<b>8,00 €</b>	La DCI prendra en charge 100 places à 15€ pour le spectacle du 11/03/16 et demandera aux personnels de l'UA inscrits une participation de 8€
		900407	